

SUPER ACO

La voie vers les machines de 3^{ème} génération

Au début des années 80, la France a décidé de se doter d'une machine conçue spécialement pour le rayonnement synchrotron.

Plusieurs particularités ont été inscrites au cahier des charges : une émittance « modérée », l'utilisation de la structure temporelle et surtout un grand nombre de sections droites pour l'implantation d'éléments d'insertion, y compris la possibilité d'un laser à électrons libres.

L'exposé retrace les grandes lignes des avancées réalisées dans le domaine de la dynamique de faisceaux aussi bien que les innovations technologiques.